



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-07-2024-213

**Objet : Modification du plan de financement de l'opération communautaire
« Accompagnement des acteurs touristiques et économiques dans un contexte
de patrimoine mondial UNESCO ».**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire du 09 novembre 2023, n°BC-11-2023-280 portant approbation de l'opération d'accompagnement des acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial UNESCO ;

Considérant qu'à la suite de cette décision la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) a lancé la consultation « Accompagnement des acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial de l'UNESCO de la montagne Pelée », sous la forme d'un marché public ;

Considérant qu'il s'agissait de la réalisation d'un guide de procédures et de moyens d'accompagnement des acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial UNESCO ;

Considérant que le coût estimé était de 70 000 € financé entièrement par l'État à travers le Plan Destination France ;

Considérant que ce projet étant nouveau pour tous les acteurs de ce dossier, compte tenu de la complexité, du niveau d'expertise et des enjeux du projet, le service Achat de la Direction Commande Publique de l'EPCI a été sollicité par la Direction Générale Adjointe Développement Attractivité et Cohésion du Territoire (DACT) pour les actions suivantes :

- Étude de besoins,
- Recherche des axes de progrès à mettre en place avant le lancement de la consultation ;

Considérant qu'après investigations, l'équipe projet a proposé de solliciter l'opérateur UGAP (Union des groupements d'achats publics). En effet l'affiliation de CAP Nord Martinique à cette centrale d'achat permet de bénéficier d'un panel de prestations notamment pour le « Lot 1 : Le conseil en stratégie pour accompagner les transitions sociétales dans les DROM COM » ;

Considérant que conformément à l'article L2113-4 du Code de la commande Publique : « l'acheteur qui recourt à une centrale d'achat est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence ». Un bon de commande fait office de contrat entre l'UGAP et l'acheteur ;

Considérant qu'à la suite de ces échanges, les besoins ont été mieux cernés et ils s'élèvent aujourd'hui à 76.739,12€ HT soit 83.261,95 TTC, obligeant à une modification du plan de financement et à une participation de CAP Nord Martinique non soumise à la TVA de 6 522,83 € ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel initial de cette opération était le suivant :

Dépenses en euros

Accompagner les acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial UNESCO	70 000,00
Total des besoins en euros	70 000,00

Recettes en euros

Plan Destination France	70 000,00
Total des ressources en euros	70 000,00

Considérant le nouveau plan de financement prévisionnel de cette opération :

Dépenses en euros

	Montant HT	TVA	TTC
Accompagner les acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial UNESCO	76 739,12	6 522,83	83 261,95
Total des besoins	76 739,12	6 522,83	83 261,95

Recettes en euros HT

Plan Destination France	70 000,00
CAP Nord Martinique	6 739,12
Total des ressources en euros	76 739,12

Considérant que les membres de la Commission mixte Subvention-Finances réunis le 19 juin 2024 se sont prononcés favorablement sur le nouveau plan de financement pour un montant de 76 739,12 € ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

De se prononcer sur le nouveau plan de financement à hauteur de 76 739,12 € pour l'opération « Accompagnement des acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial Unesco » comme suit :

Dépenses en euros

	Montant HT	TVA	TTC
Accompagner les acteurs touristiques et économiques dans un contexte de patrimoine mondial UNESCO	76 739,12	6 522,83	83 261,95
Total des besoins	76 739,12	6 522,83	83 261,95

Recettes en euros HT

Plan Destination France	70 000,00
CAP Nord Martinique	6 739,12
Total des ressources en euros	76 739,12

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 01 août 2024

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT